



Nouveau bulletin d'informations périodiques
Aout-Septembre 2 005
Site Internet : www.acanor.org

Nouvelles de l'ACANOR

Activités au sein de l'IFAN

Rappelons qu'une réunion de lancement d'un groupe de travail dont le thème était « Enseignement et formation à la normalisation » s'est tenue le 3 juin 2005 au CVN au Luxembourg. Cette réunion s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités. Lors de la réunion du « Board » de l'IFAN les 20 et 21 juin 2005 à Genève, notre président Laurent OBERLE a été proposé comme « Chairmanship » de ce groupe de travail baptisé par l'IFAN « Education and training ». Par une note de l'IFAN datée du 2 août de l'IFAN, cette proposition a été confirmée.

Groupe Electricité

Après une trêve de plusieurs mois, la prochaine réunion du groupe se tiendra le 22 septembre 2005 dans les locaux de la société SOCOMEC à Benfeld. A l'ordre du jour figurera la présentation du cahier ACANOR N° 110 (Surtensions industrielles), diverses informations générales, dont les travaux du GT « Education », la création d'un GT Electricité sur Paris, et le choix du prochain sujet de travail, parmi un dizaine de proposition.

Assemblée Générale

Nous vous rappelons que cette assemblée générale se tiendra le **14 octobre à Mulhouse**. Nous sommes actuellement en pourparler avec l'Office du Tourisme de Mulhouse pour l'organiser au Restaurant de la Cité du Train (Musée français du Chemin de Fer). A l'issue de cette assemblée générale une visite du musée sera possible. Cette Cité du Train, qui vient d'être inaugurée, est une saga vivante du train qui possède la plus belle collection européenne de machines à vapeur, d'autorails, de wagons de stars, etc.... Vous y trouverez un plateau de cinéma de 6 000 m², avec des animations, des montages audiovisuels, des sons et lumières ainsi que des maquettes animées.

Adhésion

L'article 200 du Code Général des Impôts prévoit une réduction d'impôt pour les dons consentis au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général qui présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial et culturel.

Nous sommes heureux de vous informer aujourd'hui que **la Direction Générale des Impôts a reconnu que notre activité principale, non lucrative, peut bénéficier de cette habilitation.** et de ce fait les cotisations sont considérées comme des dons **ouvrant droit à avantage fiscal.**

De ce fait la le montant de la cotisation à l'ACANOR pourra bénéficier à l'avenir d'une réduction de 66 % pour la déclaration de l'Impôt sur le revenu.

N'hésitez donc pas à rejoindre nos rangs !

Pour vous convaincre de l'utilité de l'adhésion à l'ACANOR, nous vous citons quelques nouvelles adhésions significatives enregistrées cette année : l'UTE (Union Technique de

l'Electricité et de la Communication), l'UNM (Union de Normalisation de la Mécanique), le SYNAMAP (Syndicat National des Matériels et Articles de Protection), IGE/XAO(Groupe basé à Toulouse et qui conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de conception assistée par ordinateur employant plus de 300 personnes), APAVE, sans compter un certain nombre d'entreprises ou de consultants et d'autres en instance d'y adhérer !.

Activités diverses

Parmi les activités diverses, il faut relever la réponse aux questions qui nous sont posées via le site Internet. Nous avons depuis le début de cette année répondu à une vingtaine de demandes sur des sujets divers concernant des Normes, Règlements, Certification, Marquage CE, etc... concernant par exemple aux : chaussures de sécurité, symboles pour schémas électrique, cuisines collectives, lits en bois pour bébé, protection incendie, cabines de bronzage, Diffuseur de senteur, Marquage CE de produits assemblés, Détection de légionelle, etc...

Nouvelles de nos partenaires



Nous vous rappelons que l'assemblée générale de l'AFNOR s'est tenue le 21 juin 2005 au Méridien Etoile à Paris. Les éléments d'information et documents relatifs pourront être consultables sur l'espace privé réservé aux adhérents – l'ACANOR est adhérente de l'AFNOR – sur le portail www.afnor.fr/adherents dans la rubrique « statutaire » après avoir utilisé l'identifiant réservé aux adhérents de l'ACANOR.



Prochaine assemblée générale : Nous vous informons que la prochaine assemblée générale – 32^{ème} du nom – aura lieu les 24 et 25 octobre 2005 en ... Chine.

Groupes de Travail : Pour connaître les différents groupes de travail et la composition de ceux-ci il faut accéder au portail www.ifan.online puis taper Ifan working et « Go » et ensuite cliquer sur Groups.htm.

CRP HENRI TUDOR Luxembourg

Du 16 au 18 septembre aura lieu la 18^{ème} foire écologique « Oeko-Foire » dans les halles de LUXEXPO à Luxembourg-Kirchberg. Elle est organisée par le Mouvement Ecologique de la fondation « Oeko-Fonds » et offre un aperçu des produits, services et projets écologiques. Le CRP Henri Tudor sera présent sur le stand 9C13.

NORMAPME

NORMAPME est le bureau européen de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises pour la NORMALISATION. Les membres de NORMAPME représentent 10 millions de PME dans chacun des 28 pays de l'EEA et 12 millions dans la totalité de l'Europe. C'est l'unique organisation européenne focalisée sur les intérêts des petites entreprises dans le système européen de Normalisation. Actuellement NORMAPME est en charge d'un contrat de la Commission Européenne ayant pour objet l'offre de services aux PME en matière de normalisation.

NORMAPME a.i.s.b.l. – 4 rue Jacques de Lalaing – B 1040 BRUSSELS – Tél +32 (0)2.282.05/30 - www.normapme.comm - info@normapme.com

NORMES et REGLEMENTATION

La Norme

Un document élaboré sous l'égide du groupe interministériel de travail pour la sensibilisation à la normalisation vient d'être édité et publié sous la référence AFNOR/S 70 A **N 249**.

Il rappelle d'une part ce qu'est une norme et à quoi elle sert ! **En quelques mots :**

Qu'est-ce ? Une norme fixe les conditions dans lesquelles une opération sera réalisée, un objet exécuté, un produit élaboré ou un service rendu. Elle fournit des caractéristiques techniques, des techniques et des méthodes de fabrication, d'analyse ou d'essais.

Une norme est élaborée de **façon consensuelle et rarement obligatoire**.

Elle sert à quoi ? Elle joue un rôle essentiel dans les échanges commerciaux, elle facilite les choix stratégiques de l'entreprise, elle favorise la protection des consommateurs, elle facilite une certaine rationalisation de la production et de ce fait permet des économies, enfin elle favorise une mise en oeuvre facile des exigences essentielles **contenues dans la réglementation qui elle est obligatoire !**

Pour de plus amples renseignements, voire recevoir le document précité :

Corinne DEL CERRO – Tél. +33 01 41 62 81 91 - E.mail : corinne.delcerro@afnor.org

SECURITE (Piscines)

Les normes parues pour la sécurité des piscines enterrées devraient être révisées. Il s'agit en particulier des normes NF P 90-309 (Abris, NF ° 90-307 (Systèmes d'alarmes), NF P 90-306 (Barrières de protection et NF P 90-308 (Couvertures de sécurité). A cet effet des groupes d'experts viennent d'être créés.

VIE QUOTIDIENNE

Quelques chiffres clés ! **RECTIFICATIF**

Poste (affranchissements en France au 1/3/2005)

Une ligne ayant sautée (50 à 100 g) les tarifs pour les affranchissements de 100 à 250g ont été erronés !

- jusqu'à 20 g	: Service rapide	: 0,53 €	- ECOPLI : 0,48 €
- de 20 g 50 g	: «	: 0,82 €	- « : 0,64 €
- de 50 à 100 g	: «	: 1,22 €	- « : 0,77 €
- de 100 g à 250 g	: «	: 1,98 €	- « : 1,45 €

Un petit rappel de CULTURE ...

« Les Sept Merveilles du Monde »

Les **Sept Merveilles du Monde** avaient été considérées par les Anciens comme les œuvres d'Art les plus remarquables du Monde. L'énumération de ces Merveilles est due à Philon de Byzance au III^{ème} siècle av. J.-C.

Notez bien qu'il **s'agit d'oeuvres d'ART de l'ANTIQUITE**, et non d'une énumération que notre monde moderne actuel serait tentée de faire pour des réalisations récentes !!

1. **Les pyramides de Gizeh** aux portes de la ville du Caire. C'est la plus ancienne et la seule survivante de ces merveilles.
2. **Les jardins suspendus de Babylone en Irak.** Contrairement aux dires des Anciens qui attribuèrent cette merveille à la reine Sémiramis, c'est Nabuchodonosor II qui fit aménager ces jardins en l'honneur de son épouse Amystis, fille d'Astyage, roi des Mèdes au VI^{ème} siècle avant J.-C.
3. **La statue de Zeus à l'Olympe en Grèce.** Achevée vers 430 av. J.-C. cette statue colossale mesurait 12 m de haut sur un piédestal de 2 m. Le tour de la statue faisait 13 m. Elle fut détruite en 462 lors d'un incendie.
4. **Le Colosse de Rhodes** représentant Hélios, dédiée au dieu du soleil Apollon mesurait 32 m. Vers 225 av. J.C. un tremblement de terre le brisa aux genoux. Au milieu du VII^{ème} siècle les Arabes qui pillèrent Rhodes vendirent les débris de bronze .

5. **Le temple d'Artémis (ou Artémision) à Ephèse en Turquie.** Les vestiges les plus anciens mis à jour remontent au milieu du VIII^{ème} siècle av. J.-C. Diverses destructions suivies de reconstruction furent édifiées dont la dernière sur ordre d'Alexandre le Grand s'élançait à plus de 18 m de hauteur et fut achevée vers le milieu du III^{ème} siècle av. J.-C. et définitivement détruit en 399 de notre ère !
6. **Le Mausolée d'Halicarnasse dans la ville de Bodrum en Turquie.** Ce tombeau fut achevé après la mort d'Artémise - qui en était l'auteur – en 350 av.J.-C. D'une hauteur totale de 43 m , il était entouré de trente six colonnes et surmonté d'une pyramide. Il fut détruit par un séisme vers le XIV^{ème} siècle
7. **Le Phare d'Alexandrie** sur l'île de Pharaon en Egypte. Il fut commencé sous Ptolémée II Philadelphie et terminé vers 290 av. J.-C et détruit par un séisme vers le XIV^{ème} siècle. Il comptait 3 étages ; L'ensemble en marbre blanc mesurait 135 m de haut.

(Extrait de WWW.news.batiweb.com du 20/07/2005).

Et le « Patrimoine mondial de l'UNESCO » ?

A coté des 7 merveilles du monde de l'antiquité, Il existe aujourd'hui les sites protégés par le « patrimoine mondial de l'UNESCO ». Ils sont ... 812 qui constituent ce patrimoine culturel et naturel considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Ces biens comportent 628 biens culturels, 160 naturels et 24 mixtes situés dans ... 137 Etats .

Pour la France il y a 29 sites inscrits dans ce patrimoine. Ci-après quelques uns au hasard : le mont Saint-Michel, le château de Versailles, la basilique de Vézelay, le théâtre romain d'Orange, la place Stanislas à Nancy, le Pont du Gard, le Canal du Midi, la Cité fortifiée de Carcassonne, etc...

N.B. : Pour plus de détails sur l'une ou l'autre de ces merveilles : www.news.batiweb.com, puis cliquer sur la case « Actualité » et ensuite dans la case « chercher » taper « sept merveilles » ou « Les sites inscrits au patrimoine mondial »

AGENDAS

ACANOR :

- 22/09/2005 : Réunion du Groupe ELECTRICIT2 chez SOCOMEC à Benfeld
- 14/10/2005 : Assemblée Générale de l'ACANOR à la Cité du Train à Mulhouse
- 16-18/09/05 : Foire écologique «Oeko-Foire » au LUXEXPO à Luxembourg-Kirchberg

AFNOR - Club des adhérents :

- 07/09/2005 : Echantillonnage à Saint Denis la Plaine
- 15/09/2005 : Eco-Conception à Saint Denis la Plaine
- 19/09/2005 : Révision Iso 2000 à Orléans
- 27/09/2005 : Eco-Conception à Marseille
- 27/09/2005 : Iso 2000 0 Lille
- 27/09/2005 : Panorama des outils de qualité à Dijon
- 27/09/2005 : EFQM à Chavagnes en Paillers
- 27/09/2005 : Prévention des risques à Poitiers
- 29/09/2005 : Diagnostic énergétique à Lyon
- 29/09/2005 : Evaluation des pratiques dans le secteur médical à Montpellier

N.B. : *L'ACANOR a apporté le plus grand soin à l'élaboration et à la rédaction de ce présent bulletin. Les informations Juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garantie expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser dans bien des cas la consultation d'un professionnel du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenu pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*

Rédacteur : Roland GROLL – 18 rue de la vallée – 68720 ZILLISHEIM – Tél/Fax : 03 89 06 26 96 – Port. 06 80 15 49 43
e.mail : rjm.groll@evhr.net